



Plan d'action pour l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse

2019-2021

*Office de l'immigration
de la Nouvelle-Écosse
et
Office des affaires acadiennes
et de la francophonie de la Nouvelle-Écosse*

Mars 2019

Plan d'action pour l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse

2019-2021

© Droit d'auteur de la Couronne,
Province de la Nouvelle-Écosse, 2019

Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse et
Office des affaires acadiennes et de la francophonie de la Nouvelle-Écosse

Mars 2019

ISBN 978-1-55457-953-2

Message de la ministre

La Nouvelle-Écosse a déterminé que l'immigration était essentielle pour pallier le problème de la diminution et du vieillissement de sa population, revitaliser ses collectivités, aider les employeurs à combler des lacunes persistantes de main-d'œuvre et aider à faire croître notre économie.

En tant que ministre de l'Immigration et ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie, je saisis combien l'immigration francophone est importante pour accomplir le mandat et la mission de ces deux portefeuilles.

En adoptant un rôle de chef de file avec ses partenaires, l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse (OINE) s'efforce d'attirer des immigrants dans la province et de les aider à s'intégrer pour qu'ils s'installent de façon permanente et pour que la Nouvelle-Écosse soit en bonne position pour favoriser sa croissance.

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) met l'accent sur la création de liens entre le gouvernement et la communauté pour renforcer les collectivités acadiennes et francophones dans la province.

L'immigration francophone joue un rôle important pour appuyer les collectivités acadiennes et francophones et augmenter le nombre d'immigrants dans la province dans le but de répondre aux besoins du marché du travail et de l'économie.

Le temps est venu de mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer nos activités et explorer d'autres avenues pour ce qui est de l'immigration francophone.

Le Plan d'action pour l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse représente un partenariat entre l'OINE et l'OAAF. Il décrit l'orientation stratégique pour encourager l'immigration francophone. Le plan d'action est basé sur ce qui se fait déjà et il décrit de nouvelles possibilités. Il porte entre autres sur les points suivants :

- ▶ La mobilisation des intervenants
- ▶ Le marketing
- ▶ Les mesures pour attirer les immigrants francophones
- ▶ L'intégration et l'établissement permanent des immigrants en Nouvelle-Écosse
- ▶ La recherche et l'évaluation des progrès

L'OINE misera sur son travail avec les employeurs et les autres intervenants pour attirer des candidats francophones et bilingues qui répondent aux besoins en matière de main-d'œuvre de la province et pour les inciter à rester ici.

C'est avec plaisir que je travaillerai étroitement avec nos partenaires, les employeurs et les organismes d'établissement de la communauté francophone, y compris la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et l'Université Sainte-Anne, pour accroître et consolider l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse.



Lena Metlege Diab, c.r.

Ministre de l'Immigration

Contexte

Les chiffres

La proportion de la population de la Nouvelle-Écosse qui indiquait avoir le français comme langue maternelle est restée entre 3 et 4 %. En 2016, Statistique Canada signalait que 3,2 % de la population de la Nouvelle-Écosse indiquait le français comme langue maternelle¹.

À l'échelle nationale, le pourcentage de francophones à l'extérieur du Québec a diminué et, selon les prévisions, le déclin devrait se poursuivre. En 2016, ce pourcentage était de 3,8 %². Selon Statistique Canada, la projection pour 2036 est de 2,7 %³.

En 2018, la Nouvelle-Écosse a accueilli plus d'immigrants que jamais auparavant.

Au total, 5 970 nouveaux résidents permanents se sont installés en Nouvelle-Écosse, ce qui dépasse le nombre record de 5 485 en 2016. Plus de 65 % des résidents permanents qui se sont établis en Nouvelle-Écosse ont été approuvés dans le cadre de programmes économiques provinciaux et du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

Une petite proportion de ces immigrants, soit un peu plus de 300 au cours des cinq dernières années (2013 à 2017), sont francophones.

Contexte fédéral

Les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) ainsi que le gouvernement fédéral ont récemment annoncé des plans qui ciblent entre autres l'immigration francophone.

Le 2 mars 2018, les ministres FPT de l'Immigration et de la Francophonie canadienne ont lancé un plan d'action FPT pour accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec. Le plan comprend dix mesures collaboratives pour mettre en œuvre les trois stratégies suivantes :

1. accroître l'immigration francophone,
2. collaborer pour ce qui est de l'emploi, des services accessibles et des collectivités accueillantes,
3. faire rapport sur les progrès.

Le *Plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023 : Investir dans notre avenir* du gouvernement fédéral contient l'engagement d'augmenter la

proportion d'immigrants qui parlent français à l'extérieur du Québec à 4,4 % de tous les immigrants d'ici 2023. Il comprend une augmentation des investissements de 40,8 millions de dollars sur une période de cinq ans pour appuyer l'immigration francophone. Il comprend aussi :

- ▶ Une stratégie globale d'immigration francophone d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)
- ▶ Un centre de politiques publiques en matière d'immigration francophone
- ▶ Une plus grande accessibilité aux tests de français requis pour l'immigration économique et la réduction des frais pour les tests
- ▶ L'augmentation de l'offre et de l'accès à une formation en langues officielles adaptée aux besoins des immigrants francophones
- ▶ Un parcours global d'intégration francophone pour assurer l'intégration et la rétention des immigrants francophones et augmenter le potentiel de compétences du secteur de l'établissement des immigrants francophones,
- ▶ Une nouvelle initiative de collectivités francophones accueillantes

De plus, au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a introduit des changements aux programmes d'immigration pour aider l'immigration francophone. Les changements au système Entrée express accordent plus de points aux demandeurs qui parlent couramment français. Le programme Mobilité francophone aide les employeurs de l'extérieur du Québec à embaucher des travailleurs temporaires qui parlent français. Aussi, le gouvernement fédéral appuie les activités de recrutement d'immigration francophone comme Destination Canada et Journées mobilité.

Nouvelle-Écosse

Dans sa *Loi sur les services en français*, le gouvernement s'engage au développement et à l'essor de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et à la préservation du français pour les générations futures, ce qui contribue à l'enrichissement de la vie en Nouvelle-Écosse. L'immigration francophone fait partie du soutien aux collectivités francophones de la province.

Actuellement, l'OINE et l'OAAF appuient l'immigration francophone et la rétention des immigrants de nombreuses façons :

- ▶ L'OINE octroie des fonds à trois organismes provinciaux pour offrir des services d'établissement aux immigrants francophones. Il s'agit de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) et de l'Université Sainte-Anne.
- ▶ L'OAAF octroie également une aide financière au CDENE et à la FANE.
- ▶ L'OINE siège à des comités provinciaux et de l'Atlantique sur l'immigration francophone pour échanger des informations et coordonner les activités pour attirer des immigrants.
- ▶ L'OINE et l'OAAF s'associent pour participer à des activités de recrutement dans des pays francophones. L'OINE participe aussi à la tenue d'activités en Nouvelle-Écosse visant à attirer et à recruter des immigrants francophones.
- ▶ L'OINE a trois postes désignés bilingues : deux postes d'agents de programme et un poste d'agent de liaison avec les intervenants.

Possibilités et défis

Voici une liste des mesures qui peuvent favoriser une nouvelle approche pour l'immigration francophone :

- ▶ Souligner aux employeurs les avantages d'avoir des employés bilingues et de pouvoir offrir des services en français et en anglais
- ▶ Maximiser les programmes d'immigration, y compris le volet Priorités du marché du travail du PCNE, pour choisir stratégiquement des candidats qui parlent français et qui expriment le désir de vivre en Nouvelle-Écosse
- ▶ Maximiser l'utilisation des programmes d'immigration pour lesquels les demandes proviennent des employeurs (en particulier le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et le volet des travailleurs qualifiés du PCNE) pour aider ces derniers et les partenaires de la communauté francophone à répondre à leurs besoins économiques et à leurs besoins en main-d'œuvre
- ▶ Explorer les possibilités de financement par le fédéral, notamment :
 - ▶ Le *Plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023 : Investir dans notre avenir* comprend une augmentation de 40,8 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la consolidation d'un volet d'intégration francophone ainsi que des politiques et des programmes d'immigration francophone coordonnés
 - ▶ L'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse prévoit l'octroi de montants correspondants pour des échanges et des activités de collaboration en français entre des organismes communautaires de la Nouvelle-Écosse et du Québec
 - ▶ L'Entente Canada-Nouvelle-Écosse relative aux services en français comprend des possibilités de financement pour les ministères et d'autres institutions publiques désignées afin d'aider la Nouvelle-Écosse à élaborer et à offrir des services en français

La mise en œuvre du plan d'action doit être faite dans le contexte de l'environnement actuel de l'immigration, tant au fédéral qu'au provincial. Les défis à relever sont les suivants :

- ▶ Responsabilités fédérales et provinciales distinctes par rapport à l'immigration
- ▶ Ressources humaines et financières nécessaires pour mettre en œuvre les activités énoncées dans le plan
- ▶ Priorités concurrentielles entre les activités visant l'immigration francophone et celles qui visent d'autres catégories d'immigration
- ▶ Organismes communautaires francophones recevant une aide financière d'un certain nombre de sources pour des mandats précis qui n'appuient pas nécessairement et directement le plan d'action

Mobilisation des intervenants

OBJECTIF : Engager les parties et les partenaires intéressés par l'immigration francophone et communiquer avec eux.

MESURES

1. Communiquer et discuter avec les employeurs pour accroître leur participation au recrutement d'immigrants francophones, notamment :

- ▶ Communiquer fréquemment en français et en anglais avec les employeurs sur les possibilités d'affaires, les succès et les défis liés au marché du travail
- ▶ Cerner de nouvelles possibilités où l'OINE et l'OAAF peuvent accroître la sensibilisation des employeurs et l'utilisation des programmes d'immigration
- ▶ Cerner les obstacles qui font que les employeurs ne peuvent pas participer au recrutement d'immigrants francophones

2. Travailler avec les parties intéressées et les organismes qui fournissent des services à l'établissement pour maximiser les programmes et les volets d'immigration existants afin d'appuyer l'immigration francophone, notamment :

- ▶ Sélection ciblée dans le cadre du volet Priorités du marché du travail
- ▶ Travailleurs francophones qualifiés en vertu du programme Mobilité francophone
- ▶ Volets d'immigration provinciaux, notamment le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse et le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

3. Explorer des façons d'accroître notre mobilisation auprès des organismes francophones qui fournissent des services à l'établissement, notamment le CDENE, la FANE et l'Université Sainte-Anne, par exemple en participant à leurs assemblées générales annuelles, à leurs rencontres de planification stratégique, aux consultations et aux rencontres ordinaires des comités.

4. L'OINE et l'OAAF communiqueront régulièrement avec les organismes francophones dans la province afin de renforcer la collaboration et le soutien à l'immigration francophone de façon plus générale.

5. L'OINE veillera à poursuivre son engagement auprès des parties et des partenaires intéressés dans la province, en Atlantique et à l'échelle nationale, notamment :

- ▶ Comité provincial des parties intéressées : Réseau en immigration francophone
- ▶ Comité des parties intéressées en Atlantique : Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF)
- ▶ Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

6. Poursuivre le travail avec les universités de la Nouvelle-Écosse et le Nova Scotia Community College pour améliorer la compréhension des voies à l'immigration pour les étudiants étrangers qui souhaitent rester dans la province après l'obtention de leur diplôme et pour cerner de nouvelles possibilités de mobiliser les étudiants francophones.

Marketing

OBJECTIF : Avoir du matériel promotionnel et des plans de communication courants et pertinents qui font la promotion de l'immigration en Nouvelle-Écosse auprès des francophones intéressés à immigrer.

MESURES

1. Accroître la connaissance de la Nouvelle-Écosse comme endroit où immigrer en élaborant et en distribuant du matériel sous la nouvelle marque « De l'espace » :

- ▶ Élaborer des outils de marketing (imprimés, contenu Web, vidéo, images) pour accroître la connaissance et l'utilisation des programmes et des services d'immigration
- ▶ Réviser et mettre à jour le site Web de l'OINE pour incorporer du contenu pertinent pour les immigrants francophones
- ▶ Raconter des succès et des témoignages portant sur l'immigration francophone, notamment des récits sur des entreprises qui ont engagé des immigrants qui parlent français et qui se sont installés en Nouvelle-Écosse
- ▶ Promouvoir la Nouvelle-Écosse et les occasions d'emploi par des annonces ciblées et des campagnes dans les médias sociaux

2. Élaborer un plan de communications pour promouvoir l'immigration francophone, qui portera sur les points suivants :

- ▶ Communiquer l'importance de l'immigration francophone à des moments précis comme durant la Semaine de l'immigration francophone (novembre) et la journée de réflexion sur l'immigration francophone
- ▶ Utiliser les véhicules existants pour promouvoir l'immigration francophone comme les médias sociaux de l'OINE et de l'OAAF ainsi que la page Web *Vivre en Acadie* et ses médias sociaux
- ▶ Publier des messages clés sur la vie en Nouvelle-Écosse et les avantages d'embaucher des immigrants
- ▶ Publier des messages clés sur la francophonie en Nouvelle-Écosse et les possibilités pour les francophones de s'établir en Nouvelle-Écosse
- ▶ Rédiger une procédure pour la traduction des communications nécessaires dans le cadre du plan d'action

Mesures pour attirer les immigrants francophones

OBJECTIF : Attirer des étrangers qui parlent français à immigrer et à s'installer de façon permanente en Nouvelle-Écosse.

MESURES

1. Continuer à participer aux activités de recrutement d'immigrants francophones tenues sur la scène internationale, notamment :

- ▶ Destination Canada (activité organisée par l'ambassade du Canada en France)
- ▶ Destination Acadie
- ▶ Semaine canadienne (organisée par l'ambassade du Canada en France)
- ▶ Webinaires internationaux (organisés par l'ambassade du Canada en France)
- ▶ Salon virtuel de l'emploi (organisé par RDÉE Canada et coordonné à l'échelle provinciale par le CDENE)
- ▶ Exploration de nouvelles possibilités de partenariats avec les parties et les employeurs intéressés dans les collectivités
- ▶ Étroite collaboration avec d'autres ordres de gouvernement sur les façons d'attirer des immigrants francophones

2. Continuer de participer aux activités de recrutement et d'explorer de nouvelles avenues pour recruter des immigrants francophones, notamment :

- ▶ Exposés dans les campus, notamment les campus de l'Université Sainte-Anne (organisés par l'OINE et IRCC)
- ▶ Exposés présentés aux travailleurs étrangers temporaires et aux détenteurs de permis de travail qui sont en Nouvelle-Écosse (organisés par les organismes néo-écossais qui fournissent des services d'établissement)
- ▶ Promotion des programmes de la Nouvelle-Écosse auprès des établissements d'enseignement canadiens qui ont une grosse population étudiante internationale qui parle français

Intégration et établissement permanent

OBJECTIF : Appuyer l'intégration des immigrants francophones et leur établissement permanent en Nouvelle-Écosse en leur donnant accès à des services et à des programmes.

MESURES

1. En partenariat avec les organismes qui fournissent des services d'établissement et d'autres ministères du gouvernement, explorer les façons d'améliorer les services offerts aux immigrants francophones :

- ▶ Rencontrer les organismes fournisseurs de services d'établissement pour mieux comprendre les forces et les possibilités des services qu'ils offrent aux immigrants francophones
- ▶ Travailler avec des ministères au fédéral comme au provincial pour connaître les besoins en programmes et établir des priorités, notamment des services aux étudiants et aux diplômés venant de l'étranger et des programmes pour les enfants d'âge scolaire
- ▶ Trouver quels sont les obstacles à l'accès aux services d'établissement pour les immigrants qui parlent français afin d'appuyer l'intégration sociale et les liens avec la collectivité

2. Explorer les possibilités de financement et d'autres ressources pour les initiatives qui ciblent les immigrants qui parlent français, notamment :

- ▶ Le *Plan d'action pour les langues officielles* qui comprend une augmentation de l'offre et de l'accès à une formation en langues officielles adaptée aux besoins des immigrants francophones, un parcours global d'intégration francophone, et une nouvelle initiative de collectivités francophones accueillantes
- ▶ Des possibilités de partenariat avec les provinces de l'Atlantique par l'entremise de la Table de l'immigration et de l'attraction de l'Atlantique au sein du Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique
- ▶ Des ententes existantes comme l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français et l'Accord de coopération et d'échanges en matière de francophonie entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Recherche et évaluation des progrès

OBJECTIF : Suivre et mesurer les progrès relatifs à l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse, notamment le nombre d'immigrants francophones arrivés en Nouvelle-Écosse, les résultats qu'ils ont obtenus sur le marché du travail, leur établissement et leur décision de rester en Nouvelle-Écosse.

MESURES

1. Élaborer des indicateurs de rendement et suivre les progrès, notamment :

- ▶ Le nombre d'immigrants en Nouvelle-Écosse qui déclarent parler français
- ▶ Le taux d'emploi et les sources de revenus des immigrants francophones
- ▶ Les modèles d'établissement et l'établissement permanent des immigrants francophones
- ▶ Les étudiants étrangers francophones qui s'établissent en Nouvelle-Écosse
- ▶ Les employeurs qui utilisent les programmes et les services de l'OINE et qui embauchent des personnes de l'étranger qui parlent français

2. L'OINE travaillera avec ses partenaires au sein du gouvernement et de la collectivité pour mieux comprendre les besoins du marché du travail dans les collectivités francophones de la Nouvelle-Écosse et les besoins en main-d'œuvre francophone dans l'ensemble de la province.

3. La recherche des meilleures pratiques dans les programmes d'immigration francophone pour guider la création des programmes de l'OINE.

4. L'OINE et l'OAAF rencontreront les intervenants clés, soit le CDENE, la FANE et l'Université Sainte-Anne, annuellement et au besoin, afin d'évaluer le progrès du Plan d'action pour l'immigration francophone.

¹ Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse https://novascotia.ca/finance/statistics/archive_news.asp?id=13089&dg=&df=&dto=0&dti=3

² Statistique Canada. Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada, août 2017, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>

³ Gouvernement du Canada. Plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023 : Investir dans notre avenir, 2018

